HEBDO
Campus
UNIVERSITÉ DE MONCTON
Bulletin d'information
Vol. 19, no 43 15 juin 1989

Au Centre universitaire de Shippagan

Identifier des efforts conjoints pour augmenter le niveau d'éducation et de formation

Un comité conjoint entre l'Université de Moncton et le gouvernement provincial sera créé dans le but d'identifier, dans les plus brefs délais, les efforts conjoints qui pourraient être entrepris par le Centre universitaire de Shippagan et les collèges communautaires pour augmenter le niveau de l'éducation et de la formation dans le Nord-Est du Nouveau-Brunswick.

La participation de l'Université à ce comité spécial a été approuvée par le Conseil des gouverneurs lors de sa réunion du samedi 10 juin, tenue au Centre universitaire de Shippagan. L'Université répondait ainsi à l'invitation du gouvernement provincial, faite conjointement quelques jours auparavant par la présidente du Conseil exécutif et ministre des Affaires intergouvernementales, Aldéa Landry, et le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Formation, Russell King.

Les deux ministres ont indiqué que l'invitation à former ce comité faisait suite aux rencontres tenues au cours de l'hiver entre les autorités de l'Université et les autorités gouvernementales au sujet de l'avenir du Centre universitaire de Shippagan. Ils ont de plus indiqué que la formation du comité fait également suite à la Table de concertation des divers intervenants économiques de la Péninsule acadienne, qui a eu lieu le 3 juin. Selon les ministres, les participants et participantes à cette Table ont conclu que les solutions aux problèmes économiques qui affligent la Péninsule acadienne passent par la diversification de l'économie et la consolidation des industries de base, ce qui ne peut se réaliser sans une hausse considérable du niveau de formation et d'éducation dans le Nord-est.

Le recteur de l'Université, Louis-Philippe Blanchard, s'est réjouit de l'invitation au dialogue lancée par les autorités gouvernementales et a indiqué que l'Université accepte de faire du travail de ce comité un dossier prioritaire. Il a rappelé que beaucoup de travail avait été fait jusqu'à maintenant pour tâcher de préciser le développement futur du Centre universitaire de Shippagan, en tenant compte des besoins de la région. La mise sur pied de ce groupe de travail viendra, selon lui, donner un nouvel élan aux efforts déployés jusqu'à maintenant.

Le comité sera mandaté de faire rapport au gouvernement et au Conseil des gouverneurs avant le 30 octobre prochain, et sera vraisemblablement composé de deux représentants de l'Université et de deux représentants du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Formation.

suite à la page 2

***NOUVELLE PUBLICATION DU CTTJ** - La terminologue, Céline Blanchard, responsable de la correction et de la mise à jour du fichier terminologique du Centre de traduction et de terminologie juridiques de l'École de droit, travaille depuis deux ans à verser des renseignements dans une banque de données que le juriste-informaticien, Mario Elward, a mis au point. Le nouveau **Lexique anglais-français de la common law**, publié sous la forme d'éditions cumulatives à feuilles mobiles, est extrait de ces travaux. Les quelque 6 000 entrées de la première livraison visent principalement le droit des biens, des successions, des délits civils, des sûretés et de l'urbanisme. Chaque entrée anglaise donne lieu à un ou plusieurs équivalents français, suivis de leur source et du domaine particulier d'emploi. Dans la photo, on aperçoit, assis : Dorice Chevarie, secrétaire; debout : M. Elward; Gérard Snow, directeur du CTTJ et chef du service de terminologie; et Mme Blanchard.*

En mai 1990 à l'U de M

On organisera un colloque international en développement régional

La Chaire l'Assomption en administration des affaires de l'Université de Moncton a reçu une subvention de 50 000 $ pour la tenue d'un colloque international en développement régional.

Ce colloque, prévu pour le mois de mai 1990, est un des projets soumis dans le cadre du Sommet de la francophonie, tenu, récemment, à Dakar, au Sénégal. Il portera sur le management, les techniques administratives et le développement régional en régions francophones.

En annonçant la subvention, Aldéa Landry, ministre des Affaires intergouvernementales, a souligné que le projet est un autre bon exemple du rôle qu'entend jouer le gouvernement provincial dans la francophonie mondiale. "Nous contribuons une aide de départ aux intervenants et intervenantes du Nouveau-Brunswick pour leur permettre de participer pleinement aux échanges internationaux", dit-elle.

Un montant de 25 000 $ a déjà été accordé à la Chaire l'Assomption pour ce projet. Deux autres versements suivront, 20 000 $ pour l'année financière 1989-1990, et 5 000 $ en 1990-1991.

La ministre Landry ajoute, également, que la contribution du gouvernement provincial est sujette à la participation financière de l'Agence canadienne de développement international et des instances fédérales.

"Un de nos objectifs en relation avec notre participation à la francophonie mondiale est de bénéficier, nous aussi au Nouveau-Brunswick, des fonds fédéraux d'aide au développement international, dit-elle. Nous poursuivrons les démarches auprès des différentes agences fédérales afin d'assurer le financement global du projet"

Efforts conjoints...

suite de la page 1

Voulant souligner l'importance et l'urgence de la démarche, le Conseil des gouverneurs a, de plus, mandaté son comité exécutif d'établir s'il le faut un mécanisme de consultation, y inclus la formation d'un comité spécial du Conseil, pour aider à l'élaboration d'une proposition, tel que sollicité par le gouvernement provincial, au sujet de l'avenir du campus de Shippagan.

Autres décisions

- Laurier Thibault, d'Edmundston, a été nommé vice-président du Conseil, tandis que les mandats de Marcelle Fafard-Godbout, de Grand-Sault, et de Yvon Bastien, de Montréal, ont été reconduits.

Jacques Robichaud, représentant du corps professoral du Centre universitaire de Shippagan, a été nommé membre du Comité consultatif de sélection du Recteur, en remplacement de Bernard Nadeau.

- Marie-France Pelletier, représentante des étudiants et étudiantes du Centre universitaire Saint-Louis-Maillet, a été nommée membre du Comité consultatif de sélection du Vice-recteur à l'enseignement et à la recherche.

- Le Conseil a adopté une structure d'actif de la politique de placement des régimes de rentes de l'Université. Cette structure fixe les limites minimales et maximales des divers genres de placements permis.

- Le président actuel, Paul L. Bourque, dont le mandat tire à sa fin, a été nommé membre d'un comité chargé de suggérer la nomination d'une personne pour assumer la présidence du Conseil à compter de l'automne. Les autres membres du comité sont le chancelier, Antonine Maillet, le gouverneur, Fernand Landry, et le secrétaire général, Gilles Long.

Années sabbatiques, congés d'études

Le Conseil des gouverneurs a autorisé, récemment, les années sabbatiques et congés d'études suivants, aux trois centres universitaires. Sauf autre indication, les congés sont pour l'année universitaire 1989-1990.

A Moncton

Années sabbatiques: Pierre Arsenault (droit); Rajendra Banerjee (sciences et génie - 8 mois); Auréa Cormier (nutrition et études familiales); Melvin Gallant (arts); Claude Dionne (administration); Alphonse Gaudet (sciences de l'éducation); Vartan Choulakian (sciences et génie); Lauraine Léger (arts); Chadia Moghrabi (sciences et génie); Gilberte LeBlanc (sciences et génie); Renaud LeBlanc (sciences sociales); Edgar Léger (administration - 8 mois); Gilles G. Nadeau (sciences de l'éducation); Jean Nowlan (sciences de l'éducation); Andréa Ouellet (droit); Louis Richard (sciences sociales); Mariana Roman (sciences de l'éducation); Marie-Thérèse Seguin (sciences sociales); Serge Robichaud (arts); Claude Thériault (arts); et Marie-Reine Ulmer (arts).

Congés d'études avec bourse: Marie-France Albert (droit); Richard Gibson (arts); et Louis Richard (sciences sociales - 1990-1991).

Congés sans solde: Brian Keogh (arts); et Roland Viger (arts).

A Edmundston

Années sabbatiques: Paul Albert (administration - 8 mois); Georges Cyr (sciences humaines - 8 mois); et Claude Loiseau (sciences humaines).

Congé d'études: Jacques Martin (arts et lettres - 8 mois).

Promotions professorales

Le Conseil des gouverneurs a approuvé, récemment, les promotions professorales suivantes, aux trois centres universitaires. Sauf autre indication, toutes les promotions sont en vigueur à compter du 1er juillet 1989.

A Shippagan

Professeure titulaire: Diane Saucier (langues et secrétariat).

Professeurs et professeure adjoints: Denis Boudreau (administration); Marcel Duguay (administration - 1er janvier 1988); Caroline Lanteigne (administration - adjointe II); Valois Robichaud (langues et secrétariat - adjoint II); et Jean-Marc Roy (sciences).

Pêches et Aquaculture

Entente-cadre signée dans le domaine de l'enseignement et de la recherche

La ministre par intérim des Pêches et de l'Aquaculture, Aldéa Landry, et le recteur, Louis-Philippe Blanchard, ont signé, en fin de semaine, une entente-cadre de collaboration visant à établir des échanges concrets entre l'Université et le ministère dans le domaine de l'enseignement et de la recherche.

Ce protocole d'entente permettra de consolider et d'officialiser les projets de collaboration existants, tout en facilitant l'élaboration et la mise en oeuvre de nouveaux projets.

Mme Landry et M. Blanchard sont confiants que ce protocole d'entente confirmera la volonté des signataires de favoriser et de privilégier les divers échanges, le partage des ressources et une collaboration généralisée entre le ministère et l'Université.

L'entente permettra, également, d'exposer les différentes modalités par lesquelles les deux parties pourront plus efficacement réaliser leurs objectifs respectifs, et ce pour les trois constituantes de l'Université de Moncton.

De plus, l'entente contribuera à solidifier les liens étroits existants entre l'École des pêches du Nouveau-Brunswick, l'Aquarium-Centre marin et le Centre universitaire de Shippagan. Ceci permettra de rentabiliser davantage les installations et assurer une meilleure coordination des efforts déployés dans les projets d'intérêt commun.

Selon le Recteur, ce type d'entente constitue un atout pour les parties concernées. "Ce protocole d'entente favorise un échange constructif au niveau de la recherche, tout en fournissant aux compétences en place l'occasion de travailler dans un esprit de saine collaboration", a-t-il dit.

Pour sa part, Mme Landry voit dans cette entente un geste évolutif. Évoquant la crise sévissant actuellement dans l'industrie de la pêche au crabe, elle considère qu'un effort collectif est nécessaire afin de remédier à cette situation déplorable.

"Cette entente représente un geste concret de collaboration entre les secteurs universitaire, gouvernemental et privé. Une telle entente constitue un autre élément qui contribuera au développement économique de la région"

La participation des organismes, tels l'École des pêches de Caraquet et l'Aquarium-Centre marin de Shippagan, permet d'élargir l'éventail des possibilités engendrées grâce à cette entente-cadre.

Stage intensif à DansEncorps

L'école DansEncorps vous invite à développer vos habiletés techniques durant son stage intensif de danse qui aura lieu du 31 juillet au 11 août, au 140, rue Botsford, à Moncton.

Ce stage est destiné aux adultes et aux jeunes de 10 ans et plus, et comprend des cours de jazz, danse moderne, danse classique et un atelier pédagogique pour les intervenants et intervenantes en milieu scolaire, pré-scolaire, les athlètes, etc.

Pour plus de renseignements, veuillez communiquer avec Ginette Haché, au numéro 855-0998.

La reconnaissance des acquis d'Action-Éducation-Femmes

Dans le cadre de sa réunion générale annuelle, Action-Éducation-Femmes du Nouveau-Brunswick fera le lancement de sa brochure traitant de *La reconnaissance des acquis,* le vendredi 16 juin, à 20 h 30, à la salle 239 du pavillon Léopold-Taillon.

Pour souligner l'événement, Jacinthe Bégin, membre du conseil d'intervention pour l'accès des femmes au travail du Québec, abordera la reconnaissance des acquis. Sa conférence portera plus particulièrement sur les moyens développés afin de reconnaître les acquis spécifiques des femmes, tels le travail au foyer, l'engagement social et le bénévolat.

Action-Éducation-Femmes est un organisme national à but non lucratif visant à amener les femmes francophones du Canada vers une prise de conscience de leur condition de vie et une prise en charge de l'amélioration de leurs propres conditions par le soutien et la promotion de l'éducation sous toutes ses formes. Au Nouveau-Brunswick, un comité provincial a été mis sur pied en janvier 1987 et regroupe, actuellement, 140 membres. Cette année, *La reconnaisance des acquis* est le dossier prioritaire d'Action-Éducation-Femmes au Nouveau-Brunswick.

Une invitation toute spéciale est lancée à toutes celles et ceux qui s'intéressent au dossier de *La reconnaissance des acquis.* Pour de plus amples renseignements, veuillez composer le numéro 382-6731 ou le 382-5383.

Le CEV offre une bourse de maîtrise

Dans le but de favoriser la recherche en gérontologie au niveau gradué, le Centre d'études du vieillissement offre une bourse de 1 000 $ pour la rédaction d'une thèse de maîtrise portant sur *Les personnes âgées ou le phénomène du vieillissement.*

La bourse sera accordée par concours, et est uniquement destinée à assumer les frais directs de recherche reliés à une thèse en gérontologie, réalisée dans le cadre d'un programme d'études offert sur le campus de Moncton de l'Université de Moncton.

Les candidats et candidates doivent faire parvenir au CEV un budget et un court résumé de 500 mots de la thèse proposée avant le 29 septembre prochain. On exige également une lettre de recommandation du directeur de la thèse. Les résultats du concours seront communiqués au candidat ou à la candidate au plus tard le 12 octobre.

Trois entraîneurs aux Jeux de la francophonie

Trois membres de l'équipe d'entraîneurs du Service des sports participeront, du 8 au 28 juillet, aux premiers Jeux de la francophonie, qui auront lieu à Casablanca, au Maroc.

Il s'agit des entraîneurs, Daniel O'Carroll, de l'équipe féminine de volley-ball et responsable du Service des sports universitaires; Marc Beaudoin, entraîneur de l'équipe masculine de cross-country; et Patty Blanchard, entraîneure de l'équipe féminine de cross-country.

Ces premiers Jeux de la francophonie, auxquels participeront des athlètes acadiens et acadiennes du Nouveau-Brunswick, regrouperont une trentaine de pays, dont le Canada qui sera représenté par trois délégations officielles, incluant celles du Nouveau-Brunswick et du Québec.

Au sein de la délégation du Nouveau-Brunswick, M. O'Carroll agira à titre de responsable du volet sportif. "Pour ces premiers Jeux, nous ne comptons que sur quelques athlètes acadiens et acadiennes. Mais, lors de la présentation des Jeux de 1993, en France, les Acadiens et Acadiennes du Nouveau-Brunswick y seront représentés en plus grand nombre", dit-il. "Nous aurons beaucoup plus de temps pour nous préparer. Pour ces premiers Jeux, beaucoup de détails ont été finalisés à la dernière minute. Par exemple, le choix des disciplines, les standards, la sélection des athlètes et la formation de l'équipe canadienne sont des éléments qui ont fait l'objet de nombreuses discussions auprès des gouvernements du Nouveau-Brunswick, du Québec et du Canada", ajoute-t-il.

Pour M. O'Carroll, il sera important pour les prochains Jeux que l'on définisse le nombre minimum d'athlètes acadiens et acadiennes qui représenteront le Nouveau-Brunswick.

Parmi les autres membres de la délégation du Nouveau-Brunswick, il y a Yvette Finn, de Moncton, présidente de la Société des Jeux de l'Acadie, et Jean-Guy Vienneau, adjoint à la Ministre des affaires intergouvernementales du Nouveau-Brunswick.

***JEUNESSE DU MONDE** - Cette année, Jeunesse du monde fête son 30e anniversaire. Depuis ses débuts, Jeunesse du monde rassemble des milliers de jeunes du Canada dans les écoles, les collèges et les paroisses pour former des clubs de solidarité internationale. Pour souligner ce 30e anniversaire, des stages Nord-Sud ont été organisés afin de permettre à une soixantaine de jeunes d'aller vivre une expérience-terrain en République Dominicaine, au Nicaragua, aux Philippines, au Cameroun, au Burkina Faso ou en Palestine. Parmi ces jeunes, il y a trois Acadiennes et un Acadien, dont trois fréquentent l'Université de Moncton. La photo nous laisse voir, dans l'ordre habituel, Janice Chamberlain, finissante en sociologie, et Marc-André LeBlanc, étudiant en histoire, qui se rendront aux Philippines; Danielle Chiasson, étudiante en sociologie, et Claudette Lajoie, coordonnatrice pour Jeunesse du monde au Nouveau-Brunswick, qui iront au Nicaragua.*

Tournoi de golf Lounsbury

La deuxième édition du Tournoi annuel de golf Lounsbury aura lieu le 24 juin, au Club de golf de Pokemouche. Les profits seront versés au Club des Aigles Bleus.

Le responsable, Charles Bissonnette, rappelle que la date limite d'inscription est le lundi 19 juin. Les frais d'inscription sont de 40 $, comprenant un souper aux fruits de mer, une soirée dansante et la chance de gagner un des nombreux prix qui seront tirés au cours de la soirée. "Nous avons des prix pour une valeur approximative de 6 000 $", dit-il.

Pour vous inscrire, vous n'avez qu'à composer le numéro 727-3577, au Club de golf de Pokemouche, ou le numéro 344-5690, au magasin Lounsbury de Lamèque et demander M. Bissonnette.

La majorité des membres des Aigles Bleus ont indiqué leur participation à cet événement d'envergure.

HEBDO Campus

Éditeur
Le Service de l'information
et des relations publiques
Université de Moncton
Centre universitaire de Moncton
Moncton (N.-B.) E1A 3E9
Téléphone: (506) 858-4129

Directeur
Paul-Émile Benoit

Rédacteur en chef
William Thériault

Équipe de rédaction
Paul-Émile Benoit, René Légère,
William Thériault

Secrétaire
Nicole Cormier

Montage
Ginette Savoie

HEBDO-CAMPUS est distribué gratuitement à tous les membres de la communauté universitaire et aux personnes de l'extérieur qui en font la demande.

Tous les textes et renseignements doivent être soumis **au plus tard le jeudi** pour publication la semaine suivante au **local 300.** Pavillon Léopold-Taillon, Centre universitaire de Moncton.

Reproduction des articles autorisée sans préavis.

Dépôt légal à la Bibliothèque nationale du Canada ISSN 279449.